
Vue d'ensemble



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique. Sur le site d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement. Aussi, la date d'extraction des données est en général mentionnée sous les figures. Par défaut, les données utilisées concernent les pays de l'Union européenne à 28 dans ses frontières de 2013 à 2018. Dans l'ouvrage, ce périmètre est désigné par UE. Quand le périmètre retenu est différent, le champ est précisé sous les figures.

Les fiches de l'ouvrage font référence aux régions géographiques définies par la division de la Statistique des Nations unies (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>). Les pays du nord de l'Union européenne regroupent le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Royaume-Uni et la Suède. Les pays de l'est de l'UE désignent la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Les pays du sud de l'UE réunissent, quant à eux, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et la Slovénie, auxquels s'ajoute Chypre. Enfin, les pays de l'ouest de l'UE rassemblent l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.c.a.	Non classé ailleurs
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Principaux indicateurs économiques et sociaux de l'Union européenne

Pierre Ralle*

Cette vue d'ensemble synthétise les principaux indicateurs économiques et sociaux de l'Union européenne (UE) tels qu'ils sont présentés dans cet ouvrage.

L'UE rassemble en 2018 près de 513 millions d'habitants, la France étant le deuxième pays le plus peuplé, derrière l'Allemagne. Au sein de l'Europe, le vieillissement démographique constitue une tendance à long terme, amorcée depuis plusieurs décennies. Il est dû à la fois à la baisse de la fécondité et à celle de la mortalité aux âges élevés.

Le PIB de l'UE s'établit à un peu moins du quart du PIB mondial, proche de celui des États-Unis. L'économie allemande représente 20 % du PIB de l'UE en 2017. Le Royaume-Uni et la France suivent (14 %). Dans l'ensemble, les économies européennes sont très ouvertes, sur l'extérieur comme au commerce intra-européen. Le degré d'ouverture est cependant variable d'un pays à l'autre.

La dette publique a fortement augmenté dans la plupart des pays entre 2007 et 2017 du fait de l'accumulation de déficits importants pendant la récession. À la fin de l'année 2017, la dette notifiée des administrations publiques s'établissait à 82 % du PIB pour l'ensemble de l'UE. En 2017, le solde des administrations publiques est déficitaire à hauteur de 1,0 % du PIB dans l'ensemble de l'UE. Treize pays dégagent un excédent, quinze un déficit, dont la France. Dans l'UE, en 2017, un peu plus de deux personnes âgées de 15 à 64 ans sur trois ont un emploi. Le taux d'emploi dépasse ainsi de 2 points le niveau observé avant la crise de 2008-2009. Quand on prend en compte la main-d'œuvre « sous-utilisée » (c'est-à-dire les personnes qui souhaiteraient travailler ou travailler davantage), les hiérarchies entre pays, observées à partir du seul taux de chômage, sont modifiées. Ainsi, les bonnes performances de pays comme les Pays-Bas ou le Royaume-Uni sont relativisées, tandis que la position de la France est stable.

En 2016, 16 % de la population de l'UE (et 13 % de la population française) sont en situation de privation matérielle et sociale. Ce taux est généralement plus élevé dans les pays ayant un niveau de vie faible.

Une population qui vieillit

Depuis 1980, l'Union européenne (UE) s'est élargie progressivement de neuf à vingt-huit pays¹. Dans ses contours de 2018, l'UE rassemble près de 513 millions d'habitants. Au sein de l'UE, la France est le deuxième pays le plus peuplé, derrière l'Allemagne. De 1980 à 2018, la population a augmenté dans l'ensemble de l'UE. Elle a crû plus fortement en France et en Espagne que dans les autres grands pays européens.

Le vieillissement démographique constitue une tendance à long terme amorcée en Europe depuis plusieurs décennies. Ce vieillissement est dû à la fois à la baisse de la fécondité et à celle de la mortalité aux âges élevés. Ainsi, dans l'ensemble de l'UE, la part des personnes

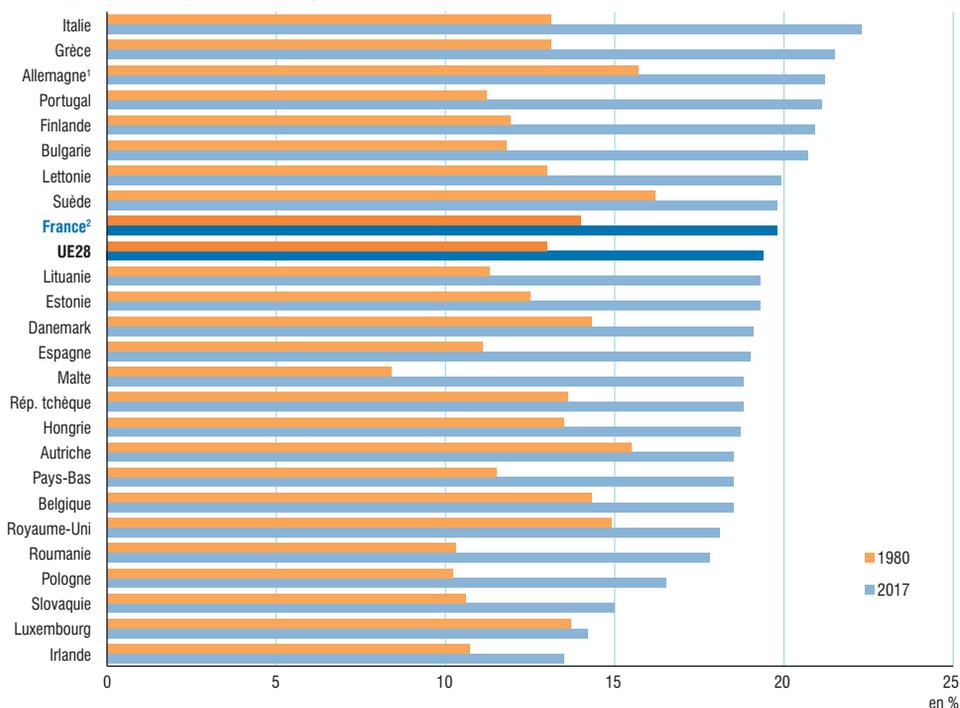
* Pierre Ralle, Insee.

1. Depuis le référendum de 2016 en faveur du Brexit, le Royaume-Uni est engagé dans un processus de séparation de l'UE.

âgées de 65 ans ou plus est passée de 13 % en 1980 à 19 % en 2017 (figure 1). En France métropolitaine, la progression est du même ordre.

En 2016, dans l'ensemble de l'UE, l'espérance de vie à la naissance atteint 83,6 ans pour les femmes et 78,2 ans pour les hommes. Éclairer les écarts entre femmes et hommes, en matière d'espérance de vie et d'espérance de vie sans incapacité, est l'objet du dossier « Santé et vieillissement : un regard comparé sur la situation des femmes et des hommes en France et en Europe » [Moisy, 2019]. La longévité des femmes en France est l'une des plus élevées en Europe, celle des hommes est inférieure de six années à celle des femmes. Ce désavantage masculin, plus marqué que dans d'autres pays en Europe, met en lumière les causes masculines de décès prématurés : les consommations de tabac et d'alcool restent des comportements à risque ancrés en France. En revanche, en France, l'espérance de vie « en bonne santé » est peu différenciée entre les femmes (64,9 ans) et les hommes (62,6 ans) et se situe dans la moyenne européenne.

1. Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus en 1980 et 2017



1. Y compris la République démocratique allemande (RDA).

2. France métropolitaine.

Champ : Union européenne. Les données pour Chypre, la Croatie et la Slovaquie ne sont pas disponibles en 1980.

Source : Eurostat, extraction des données en septembre 2018.

Des objectifs d'éducation et de recherche pas encore atteints

Face à une population vieillissante, les efforts de formation et de recherche doivent être accrus pour doter les générations les plus jeunes d'un capital humain et d'un capital technologique suffisant.

En ce qui concerne l'éducation et la formation des plus jeunes, quatre objectifs font l'objet d'un suivi européen à l'horizon 2020 : la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté le système

scolaire sans diplôme et qui ne suivent pas de formation ne devrait pas dépasser 10 % ; la proportion des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur devrait être d'au moins 40 % ; la participation à l'enseignement préélémentaire des enfants ayant entre 4 ans et l'âge de l'obligation scolaire devrait atteindre au moins 95 % ; la proportion des jeunes âgés de 15 ans ayant un faible niveau en lecture, mathématiques et sciences ne devrait pas dépasser 15 %. En 2016, en moyenne dans l'UE, aucun de ces objectifs n'est atteint, bien que certains d'entre eux soient en passe de l'être. Au niveau national, les deux objectifs les plus communément atteints par les pays sont les objectifs de sortants précoces et de diplômés de l'enseignement supérieur. La France atteint ces deux objectifs, ainsi que celui de scolarisation des enfants avant 6 ans.

En ce qui concerne la recherche et développement (R&D), l'UE s'est fixé comme objectif de consacrer aux activités de R&D un montant supérieur ou égal à 3 % du PIB afin d'être compétitive face à des pays comme les États-Unis, dont l'effort de recherche est de 2,7 % en 2015 (contre 2,0 % pour l'UE). En dix ans, de 2006 à 2016, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en France a progressé en moyenne de 1,6 % par an en volume. Cependant, la France se situe à un niveau très en deçà d'autres pays fortement industrialisés comme l'Allemagne. Ainsi, en France, l'effort de recherche a légèrement augmenté, passant de 2,05 % à 2,22 %. Il demeure inférieur à celui de l'Allemagne (2,92 % en 2016).

Le dossier « La recherche et développement des entreprises françaises au sein de l'Union européenne : spécificités sectorielles et financement public » [Balcone et Schweitzer, 2019] analyse les spécificités françaises. Certains secteurs d'activité sont plus propices à la réalisation de R&D que d'autres. Ainsi, la structure sectorielle de l'économie d'un pays a un impact sur son effort de recherche global. Si la France avait la structure sectorielle de l'Allemagne (donc une industrie plus présente), tout en conservant ses intensités de recherche sectorielles, l'effort de recherche des entreprises y serait de 2,74 %, contre 1,44 % actuellement. Par ailleurs, le secteur public, en plus de la R&D qu'il réalise lui-même, a également un impact sur la R&D des entreprises à travers les politiques publiques qui sont menées et les financements de cette recherche privée. En l'occurrence, la France est le pays de l'UE dépensant le plus (en part de PIB) en aides publiques à la R&D des entreprises.

Près d'un quart du PIB mondial

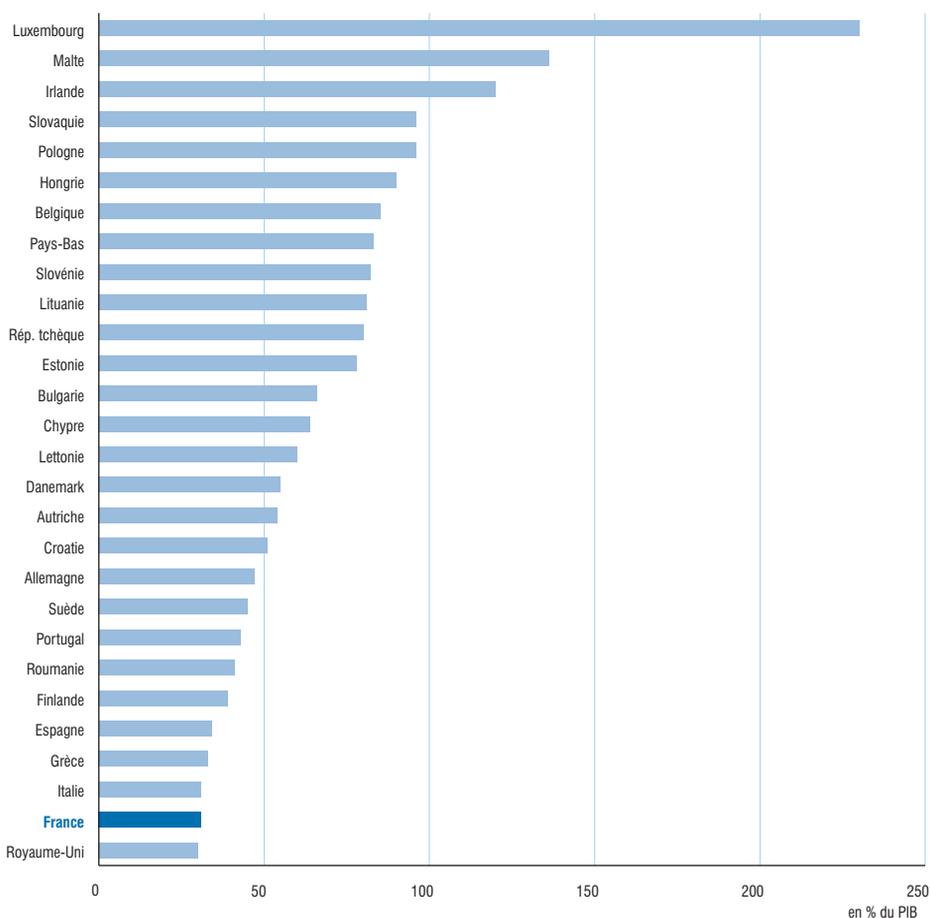
Sur le plan économique, le PIB de l'UE représente un peu moins du quart du PIB mondial, proche de celui des États-Unis. Au sein de l'UE, l'Allemagne est le premier pays en matière de PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA). En 2017, l'économie allemande représente 20 % du PIB de l'UE, suivie par le Royaume-Uni et la France (14 %). Les hiérarchies relatives sont différentes de ces écarts absolus : ainsi, le Luxembourg est largement en tête avec un PIB par habitant 2,5 fois supérieur à la moyenne de l'UE en 2017.

Des marchés européens ouverts

En 2017, le taux d'exportation, qui caractérise le degré d'ouverture d'un pays au commerce international, varie très significativement au sein de l'UE : de 30 % du PIB au Royaume-Uni jusqu'à 230 % du PIB au Luxembourg (*figure 2*). Plusieurs facteurs expliquent ces disparités, au premier rang desquels la taille des pays. L'Allemagne, première économie de l'UE, se distingue avec un taux d'exportation sensiblement plus élevé (47 %) lié au poids important de l'industrie manufacturière dans l'activité économique du pays.

Le taux d'exportation indique aussi un positionnement dans la mondialisation. En effet, les pays spécialisés dans la sous-traitance, plutôt que dans la production de biens finis, ont souvent un taux d'exportation élevé. C'est le cas de nombreux pays de l'est de l'Europe qui exportent une grande part de leur production vers les pays de l'ouest de l'Europe (notamment l'Allemagne).

2. Taux d'exportation en 2017



Source : Eurostat, extraction des données en septembre 2018.

Le dossier « La géographie des échanges commerciaux de biens au sein de l'Union européenne : en 20 ans, une intensification des échanges entre nouveaux et anciens membres » [Moutaabbid et Simon, 2019] analyse le commerce entre pays de l'UE. Les échanges de biens sont majoritairement tournés vers leurs autres partenaires européens. L'Allemagne y occupe une position de partenaire privilégié, notamment auprès des nouveaux pays membres de l'UE. C'est également, dans une certaine mesure, le cas de la France vis-à-vis de l'Espagne et de l'Italie. Malgré l'ouverture croissante des économies européennes, l'organisation des échanges de biens est relativement stable depuis 20 ans, et dépend avant tout du poids économique des pays. L'évolution de l'intensité des échanges montre cependant un rapprochement entre pays éloignés géographiquement, notamment entre l'est et l'ouest de l'Europe.

En 2007, avant le déclenchement de la crise financière, l'UE présentait un solde extérieur des biens et services légèrement excédentaire (0,6 % de son PIB). Depuis, elle est devenue fortement exportatrice nette, avec un solde des échanges extérieurs de biens et services qui s'établit à + 3,7 % du PIB en 2017. La France et le Royaume-Uni se distinguent par la persistance d'un déficit des échanges de biens et services, qui s'établit respectivement à - 1,1 % et - 1,3 % du PIB en 2017.

Un rétablissement partiel des finances publiques

En 2017, le solde des administrations publiques est déficitaire à hauteur de 1,0 % du PIB dans l'ensemble de l'UE. Treize pays dégagent un excédent, quinze un déficit, dont la France (- 2,7 % du PIB²). Si le solde évalué pour l'ensemble de l'UE est quasiment au même niveau que dix ans plus tôt, il avait en revanche plongé lors de la récession de la fin des années 2000. Le rétablissement progressif des finances publiques entre 2009 et 2017, constaté sur l'ensemble de l'UE, doit beaucoup à l'amélioration du contexte économique. Cependant, il masque des disparités importantes entre pays. En France, le solde des administrations publiques s'est redressé de 4,5 points de PIB entre 2009 et 2017, mais moins que pour l'UE dans son ensemble (+ 5,6 points de PIB).

La dette publique, exprimée en points de PIB, a fortement augmenté dans la plupart des pays entre 2007 et 2017 du fait de l'accumulation de déficits importants pendant la récession. À la fin de l'année 2017, la dette notifiée des administrations publiques s'établit à 82 % du PIB pour l'ensemble de l'UE. Ce chiffre varie toutefois de 9 % du PIB pour l'Estonie à plus de 100 % du PIB en Belgique, en Italie, au Portugal et jusqu'à 176 % du PIB pour la Grèce. La France et l'Espagne sont très proches du seuil de 100 % du PIB.

Indicateurs de transition écologique

Plusieurs indicateurs sont retenus dans l'ouvrage pour analyser la transition écologique.

La quantité de déchets municipaux produite en France (511 kg/habitant en 2016) est supérieure à la moyenne de l'UE (483 kg/habitant). Le volume produit par l'ensemble des activités économiques est en revanche le même en France que la moyenne de l'UE (4,9 tonnes/habitant en 2014), alors qu'il varie beaucoup d'un pays à l'autre (0,9 tonne en Croatie et 24,9 tonnes en Bulgarie), l'importance des industries extractives expliquant en partie ces différences.

La consommation intérieure apparente de matières s'élève à 11,1 tonnes par habitant en France (en 2015) et est inférieure à la moyenne européenne (13,5 tonnes). Les émissions françaises de gaz à effet de serre par habitant (7,1 tonnes équivalent CO₂/habitant en 2016) sont également inférieures de 18 % à celles de l'UE (8,7 tonnes). Le bouquet énergétique est en grande partie responsable de ces résultats : en France, le nucléaire garde une place prépondérante, alors que la part des énergies renouvelables (16 % de la consommation finale d'énergie) est légèrement inférieure à la moyenne européenne (17 %) et à l'objectif européen fixé à 20 % en 2020.

De 15 à 64 ans : deux personnes sur trois en emploi

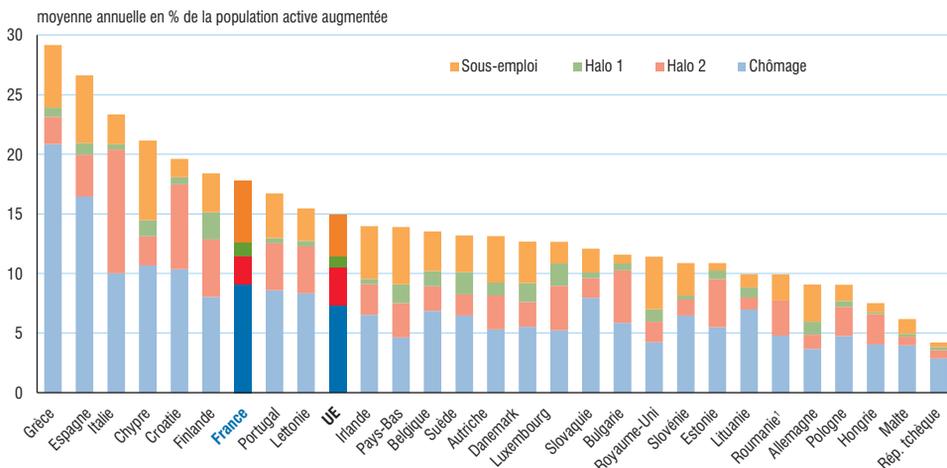
Dans l'UE, en 2017, un peu plus de deux personnes âgées de 15 à 64 ans sur trois ont un emploi. Le taux d'emploi dépasse ainsi de 2 points le niveau observé avant la crise de 2008-2009. Il varie de 53,5 % en Grèce à 76,9 % en Suède. Il est de 64,7 % en France. Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (73,0 %) est supérieur à celui des femmes (62,5 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, est stable depuis 2014. Il varie fortement selon les pays. Le taux d'emploi des plus jeunes (15-24 ans) atteint 34,7 %. Il progresse depuis 2015 mais reste en deçà de son niveau de 2008. Les disparités entre pays sont fortes, reflétant des différences de durée de scolarité, de cumul emploi-études (dont l'apprentissage), mais aussi des difficultés d'insertion des jeunes plus ou moins marquées sur le marché du travail. Le taux d'emploi des plus âgés (55-64 ans) s'établit à 57,1 % dans l'ensemble de l'UE. Il dépasse 70 %

2. Il s'agit des données notifiées publiées par Eurostat en octobre 2018.

en Allemagne et en Suède et, bien qu'en croissance, il reste inférieur à la moyenne européenne en France (51,3 %).

En 2017, le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 74 ans s'établit à 7,6 % en moyenne dans l'UE et se rapproche de son niveau de 2008. Le dossier « Les personnes en situation contrainte sur le marché du travail dans l'Union européenne : un diagnostic complémentaire qui révèle l'ampleur de la main-d'œuvre sous-utilisée » [Parent et Rebière, 2019] analyse l'équilibre du marché du travail, en allant au-delà des seuls chiffres de l'emploi et du chômage. Il s'intéresse à la main-d'œuvre dite « sous-utilisée », c'est-à-dire aux personnes qui souhaiteraient travailler ou travailler davantage (halo du chômage, sous-emploi). Ceci conduit à modifier les hiérarchies observées à partir du seul taux de chômage. En 2017, dans l'UE, la main-d'œuvre sous-utilisée concerne 15,0 % de la population active augmentée du halo (figure 3). Les bonnes performances de pays comme les Pays-Bas ou le Royaume-Uni sont relativisées. Quant à la France, sa position dans la hiérarchie des pays européens reste plutôt stable, que l'on considère le taux de chômage seul ou bien la sous-utilisation de la main-d'œuvre dans son ensemble. La France se situe parmi les sept pays présentant les taux de sous-utilisation les plus élevés de l'UE, avec un taux de 17,7 %.

3. Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre dans l'Union européenne en 2017



1. Les données du halo 1 de la Roumanie ne sont pas disponibles.

Champ : personnes de 15 à 74 ans.

Note : la population active est augmentée du halo du chômage. Pour Eurostat, le halo du chômage regroupe les individus inactifs au sens du BIT souhaitant travailler, mais qui ne sont pas comptés comme chômeurs au sens du BIT soit parce qu'ils ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (halo 1), soit parce qu'ils ne recherchent pas d'emploi (halo 2). Le sous-emploi regroupe les travailleurs à temps partiel, souhaitant accroître leur temps de travail et étant disponibles pour le faire.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail.

Une personne sur six en situation de privation matérielle et sociale

En 2016, le niveau de vie moyen des habitants des pays membres de l'UE est de 19 390 euros annuels. Il varie de 3 060 euros annuels en Roumanie à 41 560 euros au Luxembourg, soit un rapport de 1 à 14. En exprimant les niveaux de vie en standards de pouvoir d'achat (SPA), ce rapport varie de 1 à 6.

Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % de personnes les plus aisées du pays et le niveau de vie plafond des 10 % de personnes les plus modestes est de 3,7 en moyenne dans l'UE. En France, il est inférieur à la moyenne européenne (3,3). Les inégalités mesurées par cet indicateur sont les plus élevées en Bulgarie, en Lituanie, en Roumanie et en Espagne.

L'étude de la pauvreté est approfondie dans le dossier « Qui est pauvre en Europe ? Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire ou par la privation matérielle et sociale » [Blasco et Gleizes, 2019]. La pauvreté monétaire se fonde sur le revenu du ménage et comporte un caractère relatif. La privation matérielle et sociale repose sur les conditions de vie de l'individu. Le taux de privation matérielle et sociale a donc une corrélation négative avec le niveau de vie du pays, qui est plus marquée que pour le taux de pauvreté monétaire. En 2016, 13 % de la population française et 16 % de la population de l'UE sont en situation de privation matérielle et sociale. La pauvreté monétaire, quant à elle, touche 14 % des Français et 17 % des Européens. La France a un des plus faibles taux de pauvreté monétaire de l'UE et un taux de privation matérielle et sociale médian. Dans la majorité des pays de l'UE, les populations exposées à l'une ou l'autre des pauvretés sont similaires du point de vue du statut d'activité, de la profession et de la configuration familiale. Toutefois, les indépendants, les agriculteurs et les jeunes sont beaucoup plus touchés par la pauvreté monétaire que par la privation matérielle et sociale. ■

Pour en savoir plus

Eurostat, *Chiffres clés de l'Europe – Statistiques illustrées*, édition 2018.
